

HABILITATION POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES : PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN

Appréhender en sécurité des opérations sur les installations et équipements des véhicules électriques et hybrides.

Déclaration enregistrée sous le n° 93.83.04862.83 auprès du Préfet de la région PACA



PROGRAMME PEDAGOGIQUE

1. Personnes concernées

Personnes amenées à intervenir sur des véhicules électriques et/ou véhicules hybrides.

2. Objectifs du stage :

Appréhender en sécurité l'intervention sur des véhicules électriques et/ou véhicules hybrides.

3. Niveau de connaissances préalables requis :

Parler et comprendre le français.

Maîtriser les bases fondamentales de l'électricité (tension, courant, puissance, appareillages).

Avoir reçu au préalable une formation en électricité adaptée aux opérations confiées.

4. Documents délivrés :

Un avis et un titre pré-rédigé sont adressés à l'employeur. Durée de validité recommandée selon NF C 18 510 : 3 ans.

5. Contenu du stage :

5.1 Partie théorique

1. Présentation du stage
2. Définitions relatives aux véhicules électriques et/ou hybrides
 - Présentation des véhicules électriques et/ou hybrides.
 - Réseau électrique de traction et de service.
3. Domaine de tension en continu
4. Définition concernant les habilitations
 - Définitions
 - Différentes habilitations
 - Responsabilités
5. Matériel et outillage de sécurité
6. Mise en sécurité d'un véhicule électrique
 - Travaux hors tension
 - Travaux sous tension
7. Opérations d'ordre non électrique sur véhicule
 - Manœuvres, mesurages, essais

5.2 Partie pratique

Mise en situation sur véhicules électriques et/ou hybrides.

Examen de risques.

Application des instructions de sécurité et de celles de l'établissement.

6. Méthode pédagogique :

Animation par des experts assurant au quotidien des missions techniques auprès des entreprises, formés et qualifiés à la pédagogie pour adultes avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et pédagogiques.

Alternance d'exposés théoriques et de mises en situation pratiques en salle, suivis d'une séance de travaux pratiques (TP) sur le site du Circuit Paul Ricard.

Formateur : 1 formateur par groupe de 12 personnes maximum pour la partie théorique et 6 personnes maximum pour la partie pratique.

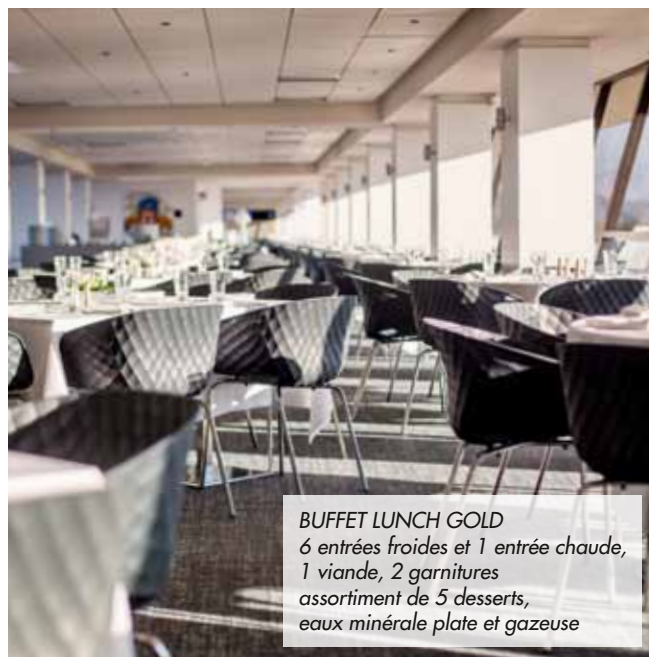
7. Déroulement du stage :

Durée : 1,5 jours soit 7 heures en salle et 3,5 heures de travaux pratiques

Dates : à convenir

Horaires : 09h-13h / 14h00-17h00

Lieu : EXCELIS SAS Circuit Paul Ricard – 2760 route des Hauts du Camp – 83330 LE CASTELLET



BUFFET LUNCH GOLD
6 entrées froides et 1 entrée chaude,
1 viande, 2 garnitures
assortiment de 5 desserts,
eaux minérale plate et gazeuse

Loge Premium du Circuit Paul Ricard avec terrasse privative.

Restauration : Les déjeuners se déroulent au Restaurant PANORAMIC CLUB du Circuit Paul Ricard.

CONDITIONS TARIFAIRES

Formation

Session de 1,5 jours : **460€ HT / stagiaire**

2 Déjeuners offerts

Ouverture de session à compter de 5 participants

Hébergement

Réservation sur demande

INSCRIPTION :

Pauline LAÏD

Chargée de mission RH
& Développement Durable

Tél. : +33 (0) 494 983 501

Fax. : +33 (0) 494 983 667

Std. : +33 (0) 494 983 666

p.laid@circuitpaulricard.com



RDN8 - 2760, Route des Hauts du Camp
83330, Le Castellet - FRANCE
Tél. : +33 (0) 494 983 666
Fax : +33 (0) 494 983 778
circuit@circuitpaulricard.com
www.circuitpaulricard.com

